

**Communauté Economique et Monétaire
de l'Afrique Centrale**

Parlement Communautaire



DECLARATION DU PARLEMENT DE LA CEMAC

*sur la tentative de déstabilisation perpétrée ce 8 janvier 2025
à N'Djamena contre la stabilité et la souveraineté
de la République du Tchad*

Le Parlement de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), Représentant de l'ensemble des populations des Etats membres de la Communauté et Instrument de promotion de la démocratie, de l'Etat de droit, des libertés et des droits fondamentaux,

conscient que la paix, la sécurité et la stabilité sont gages de développement des Etats de notre Sous-région,

- **condamne** avec la plus grande fermeté la tentative de déstabilisation qu'a connu la République du Tchad en ce jour 8 janvier 2025 au moment où elle est engagée dans une étape cruciale de son histoire sous la conduite éclairée de Son Illustre Chef, le Maréchal MAHAMAT IDRIS DEBY ITNO, Président de la République,
- **présente** ses sincères condoléances aux familles des victimes tombées au combat ainsi qu'au gouvernement et au peuple tchadien et souhaite un prompt rétablissement aux blessés.

Fait à Malabo, le 09 janvier 2025

Pour le Parlement Communautaire

Le Président



Evariste NGAMANA